

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 80-85 du 14 Avril 1980

chargeant le Camarade **Girigissou GADO**, Ministre des Travaux Publics, de la Construction et de l'Habitat, de l'intérim du Camarade Paul KPOFFON, Ministre de la Santé Publique pour compter du 19 Avril 1980.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin,

VU le décret N° 80-39 du 12 Février 1980 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent.

DECRETE :

Article 1er. - Pour compter du 19 Avril 1980, le Camarade Girigissou GADO, Ministre des Travaux Publics, de la Construction et de l'Habitat, assurera l'intérim du Ministre de la Santé Publique, pendant l'absence du Camarade Paul KPOFFON.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal officiel.

Fait à COTONOU, le 14 Avril 1980

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National.

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 CS 4 CC du PRPB 4 SGG 4 MSP-MTPCH 6
Autres Ministères 22 SPD 2 BN 2 UNB 2 PASJEP 2 DPE-DAJL-
INSAE 6 IGE 4 DCCT-ONEPI-GDE, Chanc, 3 JORPB 1.